

# Projet pédagogique

*Pernes*

Avril 2024



# Sommaire

## **1) Présentation**

Ternois Com

Les locaux

L'encadrement (rôle et fonction de chacun / réunions / évaluations / permission et protection)

## **2) L'organisation de l'accueil de Loisirs**

L'accueil et le départ échelonné

Les repas et le goûter

La journée type

La communication avec les parents

## **3) Les moyens d'actions**

Les objectifs éducatifs

b. Les objectifs pédagogiques

c. Le thème du centre

d. Projet d'animation

## **4) Annexes:**

a. Fiche d'évaluation (animateurs et direction)

# Courte note

Ce projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents mais aussi les enfants sur les conditions de fonctionnement. Il sert également de référence tout au long de la session.

Ce projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Bonne lecture :)





## ***Ternois Com***

La communauté de communes du Ternois est habilitée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale comme organisateur d'accueil de loisirs. Elle doit de ce fait solliciter les communes environnantes pour la mise à disposition de leurs locaux et développer ainsi l'accès aux loisirs en zone rurale.

Ternois Com a pour vocation, à travers son service jeunesse, de développer les loisirs, les services et la culture (accueils de loisirs, ludothèque, formation BAFA et BAFD...) auprès des enfants et des familles du territoire issu du milieu rural n'ayant pas un accès immédiat et évident à ces services.

Pour la période ***du 22 avril au 3 mars 2024***, le thème choisi est «... ». L'accueil de loisirs de Pernes accueillera environ 70 enfants de 3 à 10 ans habitant la Communauté de Communes ou les communes avoisinantes. Les jeunes seront repartis selon les tranches d'âge et les effectifs.

Un accueil à la journée complète ou à la demi-journée avec ou sans restauration est proposé aux familles, avec une journée complète par semaine. La restauration de cette journée sera à la charge de la famille pour les enfants inscrit sans restauration. Un accueil échelonné sera mis en place de 8h à 9h le matin, de 12h à 12h30 le midi, de 13h30 à 14h l'après midi et de 17H30 à 18h30 le soir. En dehors de ces temps d'accueil, aucun enfants ne pourra être accueilli et les grilles des locaux seront fermées afin de garantir la sécurité de tous.

## ***Les locaux***

Pour la bonne organisation de l'accueil de loisirs, la commune de Pernes en Artois met à disposition **l'école maternelle et primaire ainsi que le COSEC.**

# Présentation

## *L'encadrement*

Nous accueillerons environ 70 enfants de 3 à 10 ans. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 12 enfants pour les plus de 6 ans selon les normes de l'encadrement de la Direction départementale de la Cohésion Sociale. L'équipe pédagogique a été composée en fonction des candidatures déposées au service jeunesse mais également en fonction **des compétences, des expériences de chacun avec les différentes tranches d'âge et dans les différents domaines de l'animation.**

Pour assurer la sécurité morale, sanitaire et physique des enfants, l'équipe pédagogique sera composée :

### ***Direction:***

Mégane RABAUT (STAGE BAFD)

Emeline TROLET ( STAGE BAFD)

### ***Animateurs:***

*COCQ CLEMENS (BAFA)*

*ESLANDER Sophie-Lou (BAFA)*

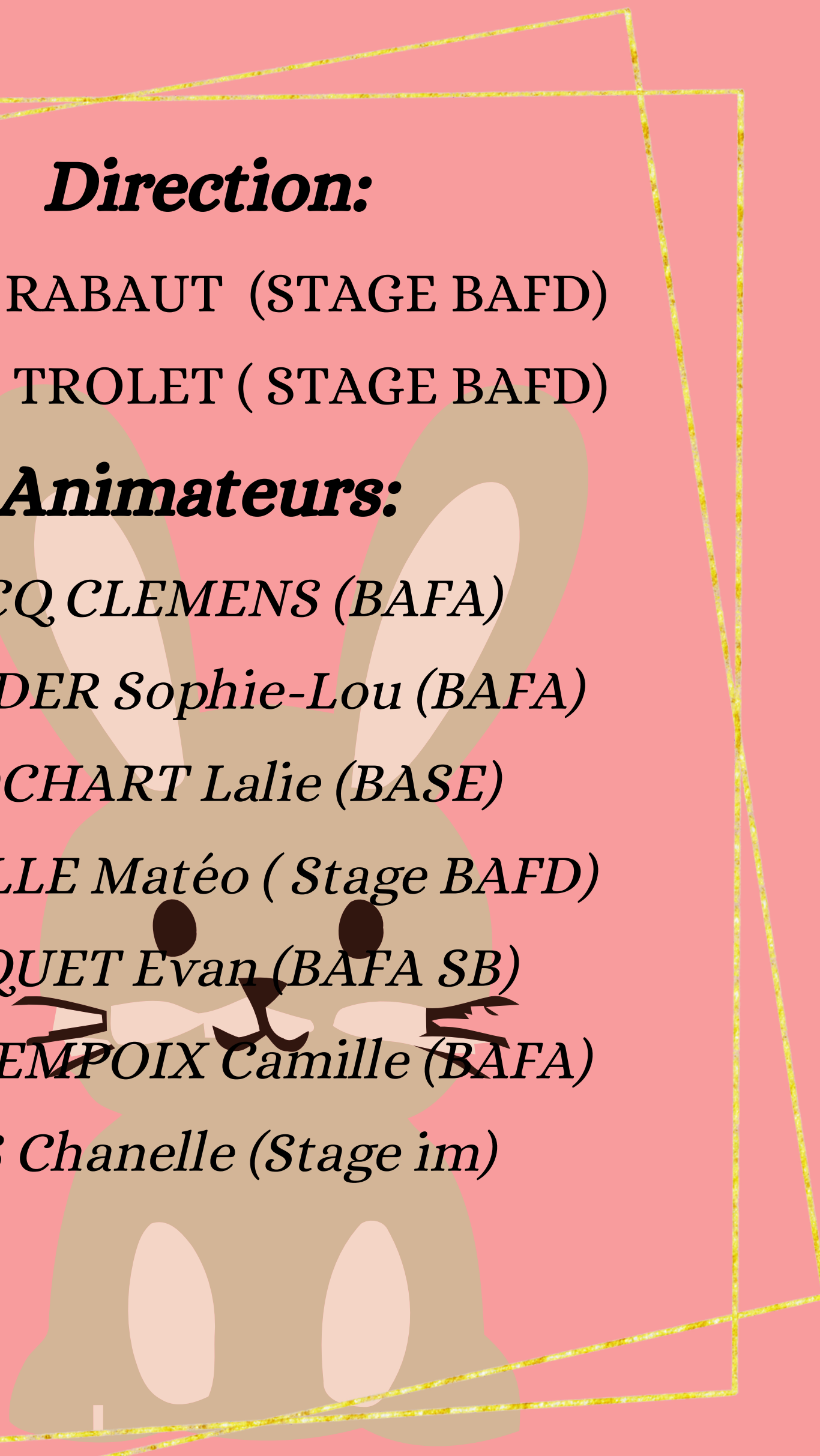
*FLOCHART Lalie (BASE)*

*LANCELLE Matéo ( Stage BAFD)*

*PICQUET Evan (BAFA SB)*

*QUIQUEMPOIX Camille (BAFA)*

*TAS Chanelle (Stage im)*



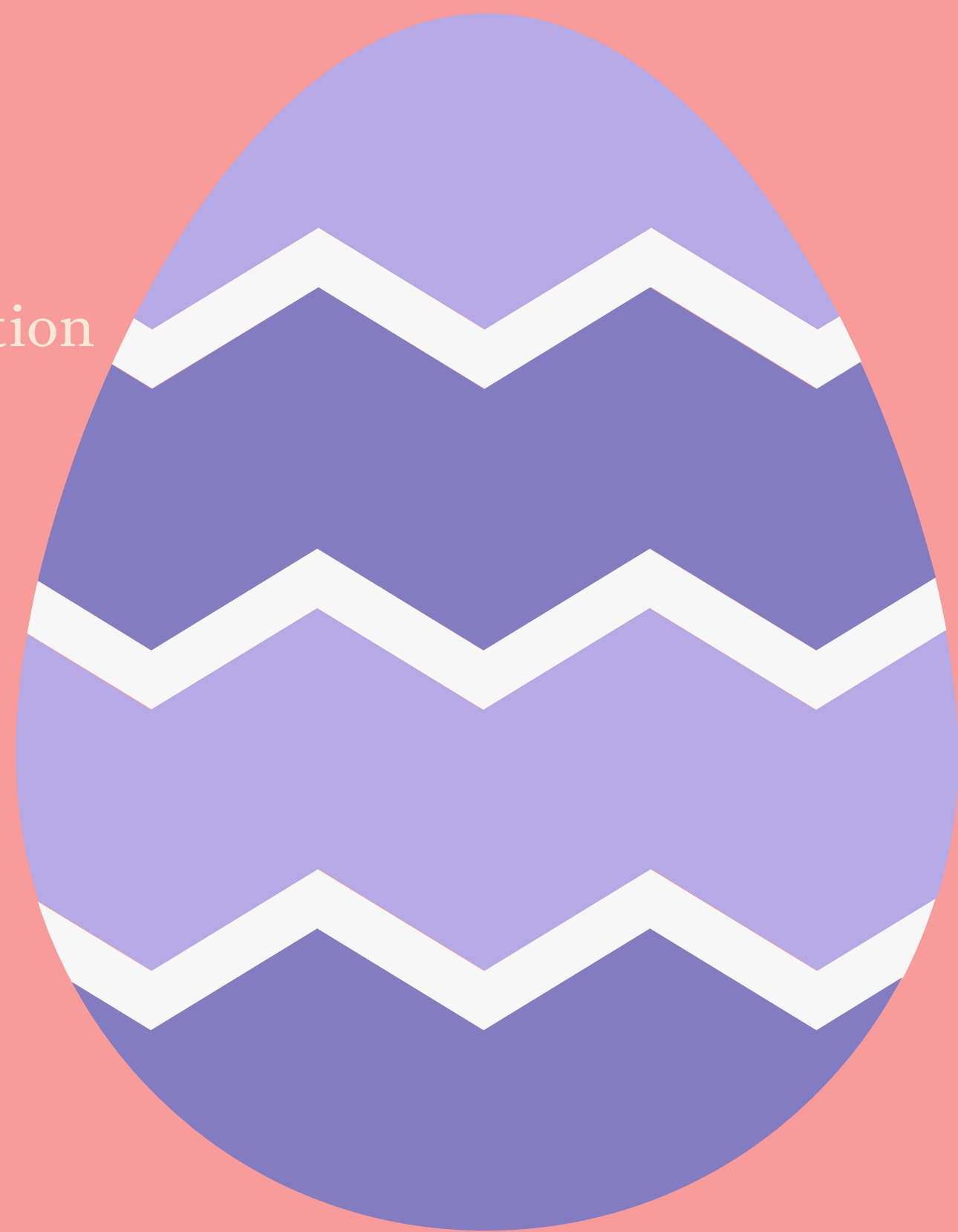
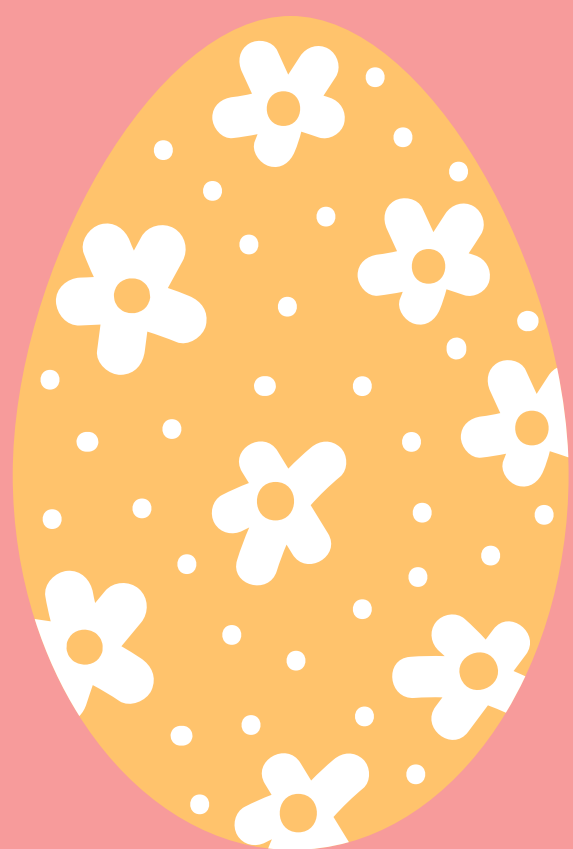
# Présentation

## *Rôle et fonction de chacun*

### La directrice :

#### Rappelons les 5 fonctions de direction ;

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif
- Construire un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif mais aussi à l'aide de l'équipe d'animation lors des réunions de préparation
- Diriger les personnels
- Assurer la gestion de l'accueil
- Développer les partenariats et la communication
- **Mais aussi ;**
- Assurer la sécurité physique, affective et moral de l'enfant
- Avoir un rôle formateur pour les animateurs
- Travailler en collaboration avec les animateurs pour leur épanouissement
- Être à la disposition des animateurs (vie quotidienne et activité)
- Participer au temps d'animations et de la vie quotidienne avec les animateurs
- Organise et anime une réunion
- Déterminer et mettre en place l'organisation de l'équipe d'animation
- Coordonner l'activité d'une équipe
- Dialoguer avec les jeunes et les parents
- Définir les besoins matériels pour l'équipe
- Établir un budget correspondant
- Mettre en place une stratégie de communication



# Présentation



## Les animateurs :

### Les 6 fonctions de l'animateur ;

- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Participer au sein d'une équipe à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif
- Construire une relation de qualité avec les mineurs qu'elle soit individuelle ou collective
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leur projet

### Mais aussi ;

- Ils préparent le planning avec le directeur, prennent connaissance des projets éducatifs et pédagogiques, des informations sur les enfants.
- Ils s'informent de la réglementation.
- Ils sont en relation avec les enfants (écouter, comprendre, encourager, dialoguer...) pour construire une relation de qualité, qu'elle soit individuelle ou collective.
- Ils entretiennent le matériel et les locaux à disposition.
- Ils font un bilan de fin de centre avec le directeur pour le bilan général.
- Savoir travailler en équipe et agir solidairement
- Il a une écoute attentive auprès de la direction mais aussi de l'enfant
- Prends en compte les spécificités de chacun (enfants comme adulte)
- Il développe les relations
- Il favorise l'autonomie de l'enfant
- Il facilite l'expression (création, découverte, ...) en proposant des projets et en accompagnant les jeunes pour les faire aboutir
- Il innove les jeux

# Présentation

## Les Intervenants Ludothèque :

- Ils préparent une malle de jeux adaptés à l'âge des enfants et aux thématiques souhaitées en collaboration préalable avec la directrice.
- Ils sont responsables et encadrent un groupe d'enfants.
- Ils mettent l'accent sur le respect et le partage. Il favorise le jeu libre par une posture bienveillante.
- Ils facilitent le vivre ensemble en permettant aux enfants de jouer ensemble tout en respectant les règles.
- Ils managent l'équipe d'animateurs présents à l'animation.
- Ils assurent les règles de distanciation, de désinfection et de partage du matériel relatif au protocole sanitaire.
- Ils font un bilan de séance avec la directrice.

## Les Intervenants sportif :

- Il prépare le matériel sportif selon les demandes d'activité de la directrice et afin qu'il soit adapté aux tranches d'âges.
- Il est responsable et encadre un groupe d'enfant
- Il manage l'équipe d'animateur présent à l'animation
- Il met l'accent sur le respect, le partage et la cohésion de groupe
- Il adapte ces activités aux conditions climatiques, aux terrains/ salles afin de veiller à la sécurité des enfants
- Il fait un bilan de séance avec la directrice

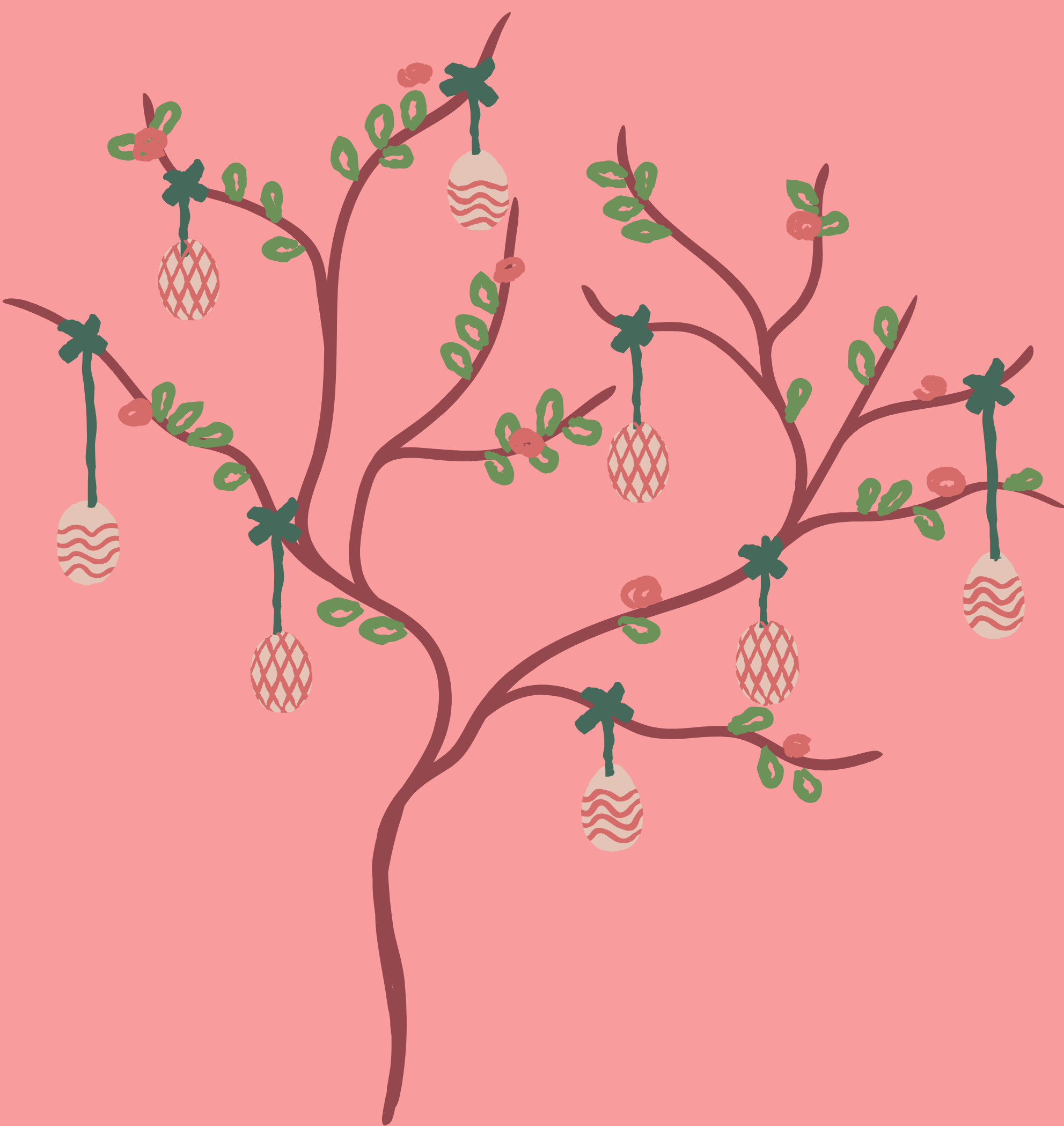




# Présentation

## *Personnel de cantine :*

- Elle effectue son service chaque jour de 10h30 à, 14h30 ( sauf jour de sortie)
- Elle gère le matériel de restauration
- Elle met en place le coin repas
- Elle vérifie le nombre de repas livrés ainsi que la qualité des produits et des barquettes. Elle fait remonter les informations à la directrice
- Elle vérifie les températures de cuisson et les températures de conservation
- Elle réchauffe et apporte les plats à table. Elle gère la distribution de barquettes et le remplissage des pichets d'eau
- Elle aide au débarrassage des tables avec l'aide des enfants et des animateurs
- Elle nettoie la vaisselle, le sol, les plans de travail l'évier et le four.
- Elle nettoie le coin repas
- Elle assure la sortie des poubelles ayant été utilisées durant la service



# Présentation

## REUNION

Une première réunion à été mise en place avec toute l'équipe pédagogique le 13 avril 2024 pour préparer au mieux l'accueil de loisir. Elle aura permis de créer un premier contact avec l'équipe mais également d'exposer les attentes et les valeurs du service jeunesse.

Cette réunion à donner l'occasion de ***partager un temps de réflexion/ débat sur divers point qui compose l'accueil de loisir*** (accueil échelonné, la place du directeur et de l'animateur, l'inclusion des jeunes...) et aussi de faire un point sur la réglementation (négociable, non négociable) et de ***réfléchir au projet pédagogique afin d'en définir les valeurs et découler sur les moyens à mettre en place.***

La trame et les plannings des deux premières semaines seront avancé.

La deuxième réunion a pour but de finaliser certains points mais aussi de visiter les locaux de l'accueil, de préparer les salles, installer les différents espaces de vie mais aussi de décorer les lieux.

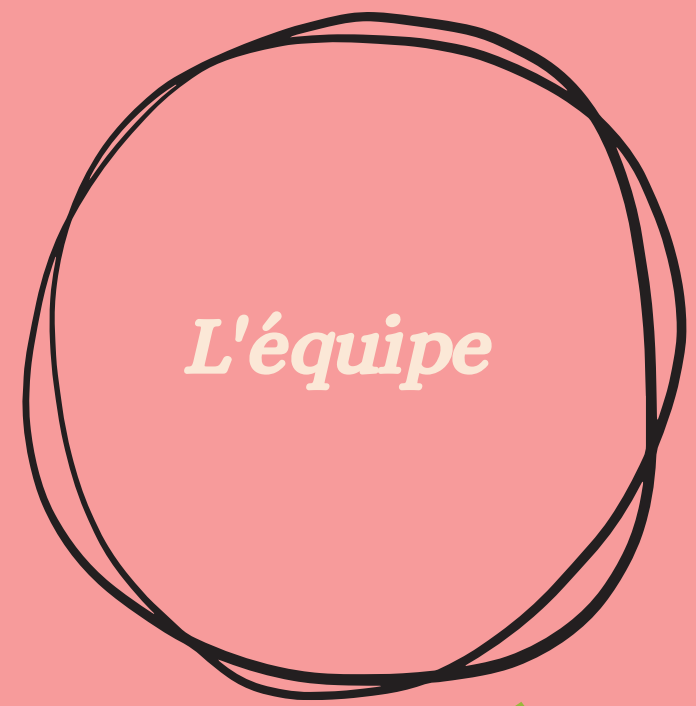
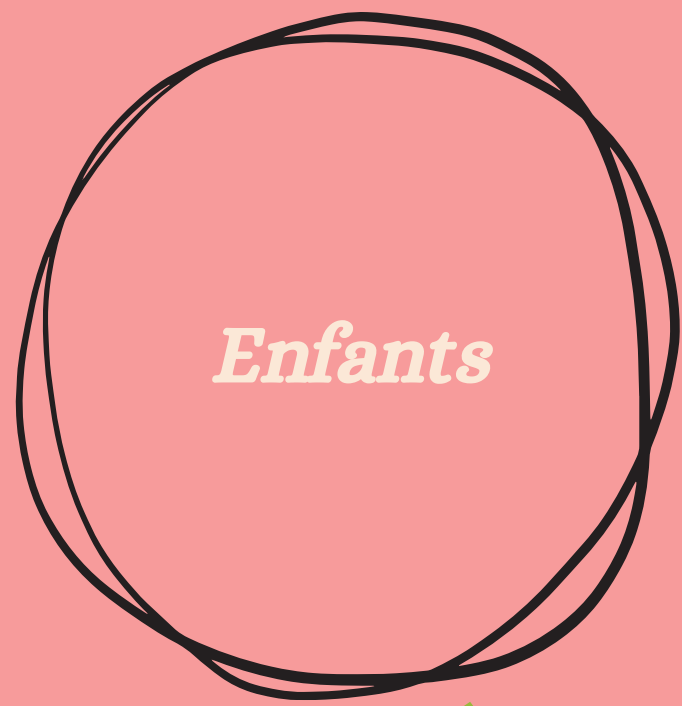
Tous les soirs, l'équipe se réunira pour parler de la journée ; ***la vie quotidienne, les activités, l'équipe ect... parler des points forts de la journée et les points faibles pour favoriser l'échange d'idée, les points de vue et pour améliorer les prochaines journées.*** Ce temps collectif sert également à faire des rappels sur la réglementation mais aussi de s'entraider sur la préparation des animations.

Enfin, une réunion bilan sera mise en place chaque fin de semaine. Ce temps permet de créer des ***moments de discussion*** avec toute l'équipe afin d'analyser les améliorations possibles pour les prochains jours.





# Permission / Protection

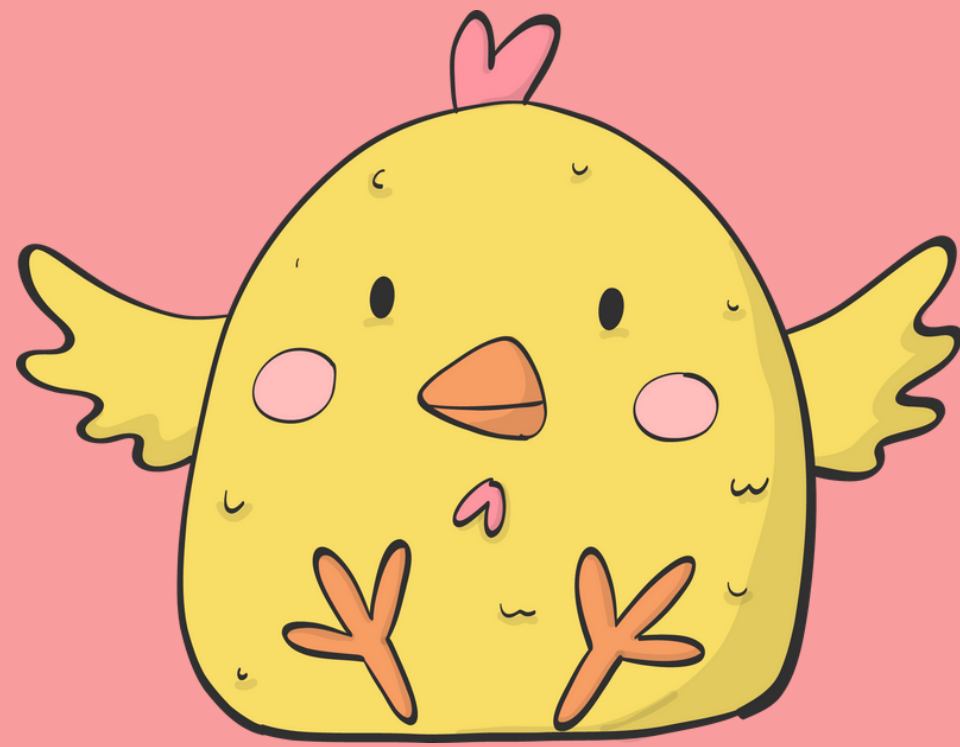
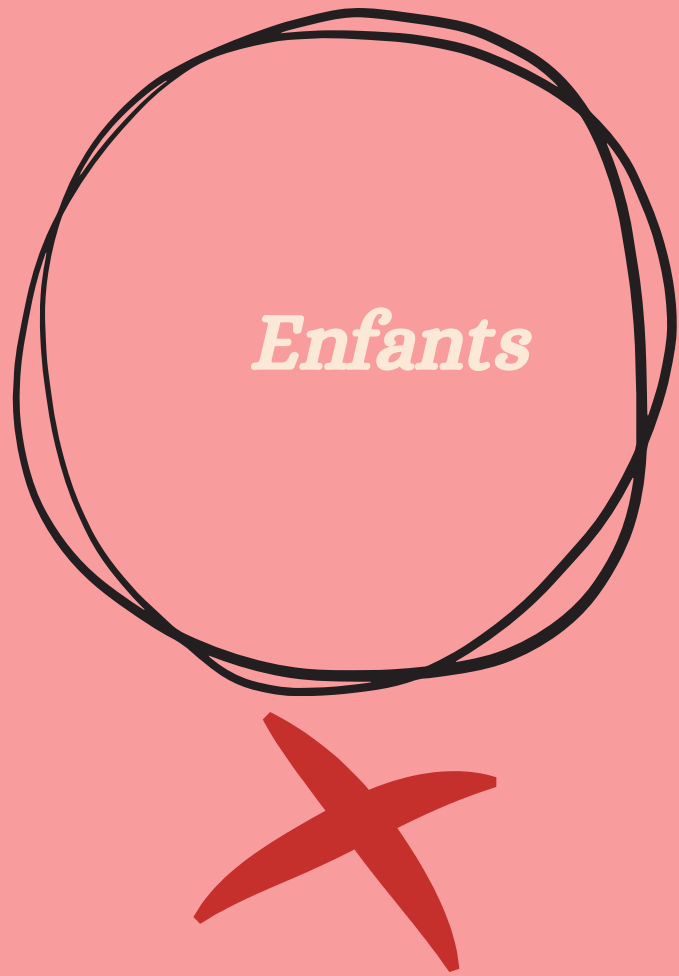


- *L'enfant est libre de ne pas vouloir participer à une activité proposée sans perturber le reste du groupe (l'animateur veille au cadre sécuritaire)*
- *Temps de dialogue/discussion pour permettre aux ados de s'exprimer des sujets de leur choix et de proposer des activités à l'équipe*
- *Le respect et la tolérance pour les autres enfants et adultes*
- *Prendre des initiatives*
- *Proposé des activités/projets*

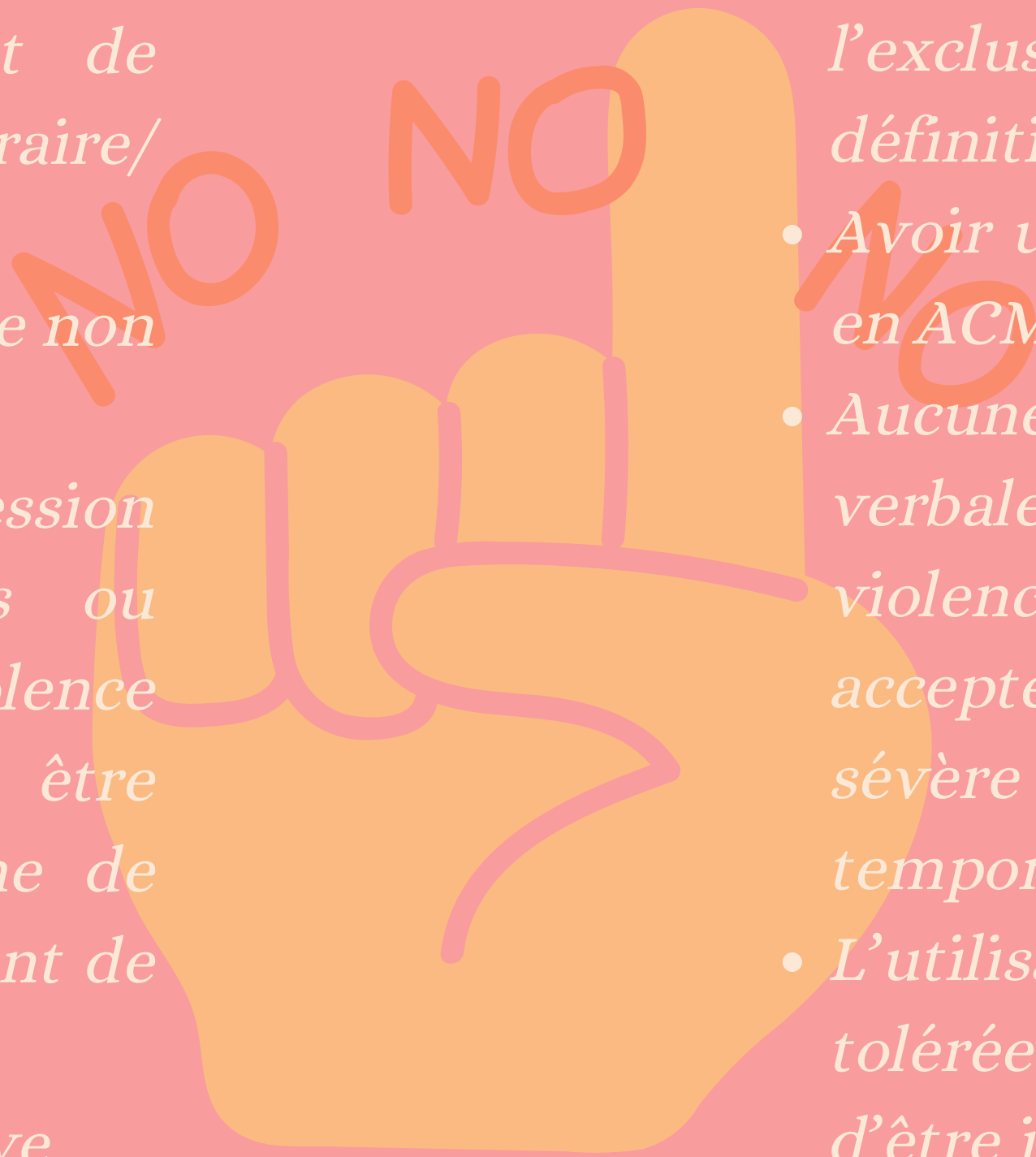
- *Prendre des pauses sans perturber l'organisation de l'accueil*
- *Les pauses TABAC son autorisé également sans perturber l'organisation de l'accueil et à l'écart des enfants*
- *Donner son avis en réunion (avis constructif)*
- *Demander des conseils ou de l'aide à l'équipe mais aussi à la direction*
- *Proposés de nouveaux jeux/projets*
- *Prendre des initiatives*
- *tester/innover*
- *Droit à l'erreur*
- *Esprit d'équipe*
- *Solidarité*

*yes!*

# Permission / Protection



- *Interdiction d'apporter sur l'ACM de l'alcool/ produit illicite sous peine de sanction allant de l'exclusion temporaire/définitive.*
- *Avoir un vocabulaire non adapté en ACM*
- *Aucune agression physique, verbales ou autre forme de violence ne pourront être accepter sous peine de sanction sévère allant de l'exclusion temporaire/définitive*
- *Apporter ses appareils électroniques (en cas de vol, perte ou de casse et surtout pour profiter des animations proposés)*



- *Interdiction d'apporter sur l'ACM de l'alcool/ produit illicite sous peine de sanction allant de l'exclusion temporaire/définitive.*
- *Avoir un vocabulaire non adapté en ACM*
- *Aucune agression physique, verbales ou autre forme de violence ne pourront être accepter sous peine de sanction sévère allant de l'exclusion temporaire/définitive*
- *L'utilisation du téléphone est tolérée uniquement dans le but d'être joignable par la direction*
- *Interdiction de poster/ prendre des photos des enfants sur les réseaux sociaux et ne pas avoir de contact pendant et après le centre avec les mineurs*

# L'organisation de l'ACM

## *L'accueil et le départ échelonné*

L'accueil se fera sur différents temps. Les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfants *sous différents régimes* :

- **A la journée avec ou sans restauration** : L'accueil se fera de 8h à 9h.
- **A la demi-journée sans restauration** : L'accueil se fera de 8h00 à 9h00 pour les enfants inscrit le matin et de 13h30 à 14h00 pour les jeunes inscrits l'après-midi.
- **A la demi-journée avec restauration** : L'accueil se fera de 8h00 à 9h00 pour les enfants du matin avec un départ de 13h30 à 14h. Et de 12h à 12h30 pour les enfants en après- midi avec un départ entre de 17H30 et 18h30.
- **Le départ pour tous les enfants, se déroulera de 17h30 à 18h30**

Ces temps d'accueil se dérouleront à la grille de la salle. En dehors des horaires d'accueil, **aucun enfant ne pourra être accueilli pour des raisons de sécurité**. De plus, si un enfant doit partir plus tôt, le parent responsable devra prévenir la direction et signer une décharge. **La sortie préalable d'un enfant de l'accueil de loisirs est définitive.**

## *Une journée complète :*

Une journée complète pour tous est proposée une fois par semaine. Cette journée sera dans l'occasion d'organiser une sortie ou de faire venir des prestataires sur l'accueil de loisirs afin de proposer des activités de consommation aux jeunes.

L'accueil se déroulera de 8h à 9h, sauf en cas de sortis où les horaires seront modifiés en fonction des besoins. Cet accueil au matin concernera exceptionnellement tous les enfants inscrits ou non à la journée mais de façon échelonnée, pour continuer à répondre aux besoins des familles ou encore pour respecter le rythme de vacances des enfants. **Les enfants qui ne sont pas inscrits à la cantine devront ramener un pique- nique.**

Le départ de cette journée, ce déroulera de 17h30 à 18h30, toujours sur réserve de modifications en fonction des besoins.



# L'organisation de l'ACM

## **Les repas et goûter**

*Les repas sont fournis par la société de restauration DUPONT. Ils sont livrés chaque matin sur le site. Les repas sont étudiés pour respecter les propositions, les besoins nutritionnels et l'hygiène alimentaire des enfants.*

***Dans un souci de découverte, les enfants seront invités à goûter tous les éléments du repas afin de diversifier au maximum leurs goûts.***

*Nous proposons aux familles la possibilité d'avoir des repas sans porc et des repas végétariens (à notifier dans le dossier des enfants lors de son inscription). Cependant, aucun repas spécial, dû à des allergies alimentaires, ne pourra être proposé. Toutefois à titre exceptionnel et en collaboration avec le service jeunesse et la directrice, les familles pourront fournir un repas à leurs enfants qui sera réchauffé. De plus, les familles devront fournir un certificat médical afin de certifier les allergies.*

*Concernant les goûters, ils sont proposés par l'équipe d'animation dans un souci d'équilibre alimentaire. **Le goûter est offert par le service jeunesse et donc dans un souci d'équité, il est demandé aux familles de ne fournir qu'une gourde** (sauf allergie alimentaire et vue au préalable avec la directrice).*







# L'organisation de l'ACM

## Communication avec les parents

Pendant ces vacances, les parents peuvent avoir des questions sur le déroulement des activités, des questions liées aux sorties, à la vie quotidienne... Pour répondre aux questions et le plus précisément possible, un tableau **d'affichage avec toutes les informations nécessaires concernant la vie quotidienne et les sorties seront misent en place.**

De plus, la direction se tiendras disponible aux temps d'accueil pour réponde personnellement aux questions. Grace à ces temps de communications, la direction et l'équipe pédagogique pourront avoir **des retours réguliers ce qui va servir à : valoriser le travail de l'équipe pédagogique, avoir un point de vue extérieur, savoir le ressentis des jeunes, permet à l'équipe de savoir les problèmes éventuels pour ensuite corriger.**

## Communication avec l'équipe

La direction sera à la disposition de chaque animateur tout au long de la période pour **les former et les aider en cas de besoins pour les activités ou la vie quotidienne.**

Une enveloppe sera donné à chaque animateur en début de centre pour que la direction puisse y mettre des « défis » (réaliser un goûter animé, ...) que l'animateurs devras réaliser dans la semaine, **ce qui va permettre à l'animateurs d'élargir ces compétences et de valider certains objectifs.**

Une page FACEBOOK et un groupe MESSENGER seras mis en place pour apporter des informations sur l'organisation des journées mais aussi pour communiquer entre les groupes.

Un BOOK sera également transmis à chaque animateur pour qu'il puisse retranscrire les points négatif et positifs de la journée mais aussi pour préparer leur journée du lendemain.

Des temps de paroles réguliers seront réaliser en réunion.

D'autre moyen de communications pourront être mis en place selon les envies des animateurs.

# L'organisation de l'ACM

## MOYENS D' ACTIONS

### *Les objectifs éducatifs :*

Projet éducatif : Communauté de Communes du Ternois.

Après une période scolaire bien remplie et souvent fatigante, les jeunes souhaitent le repos, la détente, l'activité sportive, la découverte d'autres horizons. Ils ont envie de vivre, de s'exprimer, de prendre leur destin en main, de participer, de s'insérer différemment dans une société en pleine mutation.

Nos objectifs éducatifs, complémentaires de ceux de l'école et de la famille, seront mis en œuvre dans un souci de laïcité et de démocratie.

## FAVORISER L'EPANOUISSEMENT DE L'ENFANT ET SON INTEGRATION DANS LA SOCIETE

- Faire en sorte que les jeunes acceptent de manière naturelle que le bonheur impose çà et là des contraintes inhérentes à la vie en collectivité
- Respecter le rythme et les besoins de chaque enfant
- Donner accès au jeu, aux activités de loisirs, éveil sur le monde qui l'entoure
- Donner accès aux pratiques culturelles et artistiques, aux activités physiques et sportives
- Donner accès aux nouvelles technologies, aux activités scientifiques et techniques manuelles
- Favoriser l'expression des enfants et les aider dans leur choix pour qu'ils deviennent capables de s'investir réellement et en profondeur dans les activités qui conviennent le mieux à sa personnalité
- Lui permettre qu'en faisant, il affirme sa personnalité, son esprit d'initiative, son esprit critique, ses capacités créatives, sa responsabilité.



# L'organisation de l'ACM

## **APPORTER AIDE ET SOUTIEN AUX PARENTS ET PLUS GÉNÉRALEMENT AUX FAMILLES**

- Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale des parents
- Choisir une localisation géographique judicieuse selon les activités proposées
- Appliquer une politique tarifaire permettant l'accessibilité aux enfants des familles aux revenus modestes
- Créer de la convivialité dans tous les lieux où les enfants sont accueillis
- Favoriser la diffusion de l'information concernant les services susceptibles
- d'apporter aide et soutien aux familles

## **SOUTENIR LA PROMOTION DE LOISIRS DE QUALITÉ SUR LE TERRITOIRE DU SAINT POLOIS**

- Promouvoir un encadrement de qualité par des adultes bénévoles ou professionnels qualifiés.
- Repérer et inciter les jeunes à se former dans le domaine de l'animation • Engager une véritable politique de formation diplômante



# Projet pédagogique

Valeur Pédagogique de l'ACM

## L'épanouissement

### Intention éducative

- *Respecter le besoin d'autonomie de l'enfant*
- *Tenir compte des spécificités de l'enfant*
- *Valoriser les compétences de l'enfant*
- *Rendre l'enfant acteur de ses loisirs*
- *Satisfaire les besoins de l'enfant en matière de découverte, créativité et imaginaire*
- *Guider l'enfant dans la notion de vivre ensemble*
- *Faire participer les enfants aux différents temps de vie quotidienne*
- *Encourager les échanges*



### Moyens d'action

- *Temps d'échanges et discussions avec les enfants*
- *Bienveillance et vigilance de la part des animateurs*
- *Les impliquer dans les propositions d'animations*
- *Mise en place "du couloir du printemps" pour les aider dans leur confiance en sois*
- *Activités et trame centré sur l'entraide et la cohésion*
- *Mise en place de diverses activités*
- *Aucune "sanction" est mise avant une discussion avec l'enfant*



Evaluation

# Compétence psychosocial

## CPS

Définie de façon générale la compétence psychosociale comme " la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. C'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, sa culture et son environnement "

Ce qui permet de renforcer le pouvoir d'agir, de maintenir un état de bien-être psychique, de favoriser un fonctionnement individuel optimal et de développer des interactions constructives.

Pour la période d'avril, l'équipe de direction et d'animation mettront en place tous les moyens nécessaires pour le bien être des enfants.





# Cycles et séances

Tout au long de la période, nous allons travailler sur un système de “cycle et séance”. Cette méthode va permettre à l’équipe d’animation de mettre en place leur activité en lien avec le cycle ( exemple: thème de la période) sur plusieurs séances, de décider des objectifs à atteindre sur le cycle entier mais également des objectifs des séances, ce qui va permettre d’analyser une évolution sur une période donnée mais également de voir si les objectifs sont atteints ou non et pouvoir par la suite évaluer le cycle et de voir les choses qui doivent être modifiées ou non.

Ce système va permettre aux équipes d’apporter du sens aux activités proposées, d’avoir un fil rouge tout au long de la période et de préparer aux mieux les activités.

Les cycles et séances de cette session seront définies lors de la première réunion de préparation.



# Le thème du centre

Dans le village de Pernes, à chaque fois que naît un enfant, on plante un arbre dans son jardin. Ainsi, en même temps que l'enfant grandit, grandit l'arbre qui l'accompagne. Par la fenêtre de sa chambre, un certain Léo ne cesse de regarder le sien. Car, à mesure que les années passent, il se rend compte que quelque chose ne va pas.

Les autres arbres poussent, mais pas le sien. Celui de Léo reste sec et rabougri, son tronc fragile ressemble à un morceau de bois planté dans la terre.

Pourquoi reste t-il comme ça? Une malédiction? Un mauvais tour?

Les enfants de Pernes vont-ils comprendre ce qui se passe?



# Projet d'animation

## **SEMAINE 1**

*Les aventures de Léo 22/04/2024*

## **SEMAINE 2**

*Olhain FILET 29/04/2024*

*ENJOY THE GAME 29/04/2024*

